



## À PARIS COMME AILLEURS : PAS D'ENFANTS À LA RUE !

Les organisations syndicales parisiennes du 1<sup>er</sup> degré, SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD éducation, SE-UNSA, CGT éducation et CNT éducation, s'alarment de la situation des familles, qui de plus en plus nombreuses, se retrouvent à la rue. Cette situation est contraire aux droits fondamentaux et aux droits de l'enfant. Une solution pérenne doit être trouvée immédiatement.

Les organisations syndicales soutiennent les parents d'élèves et l'équipe éducative de l'école Ourcq B qui, le 1<sup>er</sup> décembre 2022, ont mis une famille à l'abri dans les locaux de leur établissement et seront vigilantes aux réponses apportées par les autorités. La ville et l'État doivent prendre leurs responsabilités.

Face à ces situations, nos organisations invitent les équipes des écoles à adopter la motion suivante :

Paris, le **date**  
École **nom**

À l'attention de Mme l'Inspectrice d'académie, Directrice des services de l'Éducation nationale,  
Sous couvert de Mme l'IEN de la circonscription **nom**

copie aux organisations syndicales

Nous équipe enseignante de l'école **nom**, réunie ce jour en conseil des maîtres et maîtresses, apportons notre soutien aux équipes pédagogiques qui font le choix de mettre à l'abri dans les locaux de l'école leurs élèves et leurs familles qui se retrouvent à la rue.

Face à une telle urgence et en respect de la Convention internationale des droits de l'enfant qui stipule que « L'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs et à des soins médicaux adéquats », nous agirions de la même manière.

L'équipe enseignante de l'école **nom**  
**Signatures**